

Le Premier Ministre
• 9 2 1 / 1 4 / SG

Paris, le 26 JUIN 2014

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles, le programme de travail du Haut Conseil de la famille est arrêté par le Premier ministre, sur proposition du ministre chargé de la famille.

Je vous prie de trouver ci-dessous les thèmes sur lesquels je souhaite que le Haut Conseil délibère d'ici la fin de l'année 2014. Ils répondent largement aux souhaits exprimés par ses membres, s'agissant de la poursuite de la réflexion sur certains sujets tels que celui des ruptures et recompositions familiales.

Afin d'éclairer des questions centrales de la politique sociale et familiale, je souhaite que le Haut Conseil dresse un état des lieux des travaux existants - en France et à l'étranger - sur le coût de l'enfant dans les budgets des familles. Il conviendra de réaliser un bilan des évaluations disponibles sur les dépenses effectivement exposées par les ménages au bénéfice de leurs enfants. Vos travaux doivent identifier les facteurs de variabilité de ce coût, notamment son lien avec l'âge de l'enfant, son rang dans la fratrie, le revenu des parents, les conditions de logement (localisation géographique ; statut de locataire, accédant à la propriété ou propriétaire) et le statut conjugal des parents (parents en couple, séparés ou isolés). Il conviendra par ailleurs d'étudier les dépenses à engager pour couvrir les coûts « minimal » et « décent » des enfants.

Il conviendra enfin d'analyser les valeurs du coût de l'enfant implicitement présentes dans les barèmes des différentes prestations sociales et fiscales (revenu de solidarité active, prestations familiales, impôt sur le revenu, crédits d'impôt, prime pour l'emploi, contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants...), et dans ceux qui sont utilisés dans les différents pays pour fixer les prestations familiales et de logement, d'une part, et les pensions alimentaires à verser pour les enfants après le divorce ou la séparation des parents, d'autre part.

.../...

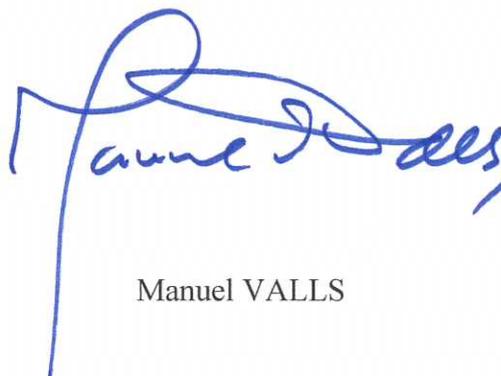
Monsieur Bertrand FRAGONARD
Président délégué du Haut Conseil de la famille
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Je souhaite également que le Haut Conseil dresse un panorama des transferts publics et privés à destination des jeunes adultes. Il s'agit de donner une vision d'ensemble des aides aux jeunes majeurs et à leurs familles provenant du système des prestations familiales, des allocations, des bourses et des dispositifs fiscaux mais aussi de l'aide intrafamiliale, monétaire ou en nature, apportée notamment par les parents ou les grands-parents. Cette analyse devra tenir compte du statut des jeunes majeurs (étudiants, salariés, chômeurs, ...).

Afin de poursuivre les réflexions menées par le Haut Conseil depuis plusieurs années sur les ruptures et les recompositions familiales, je souhaite, comme vous me l'avez suggéré, qu'il consacre en fin d'année une de ses séances au suivi des mesures qui ont pu être proposées sur ce thème, en particulier la mise au point d'un programme d'enquêtes et d'études pluriannuel conséquent visant à pallier l'insuffisance des données disponibles relevée dans le dernier rapport du Haut Conseil sur ce sujet.

Enfin, il serait utile que le Haut Conseil actualise deux documents de référence : celui colligeant les données statistiques sur les familles qui avait été réalisé en 2012, ainsi que le bilan du développement des solutions d'accueil du jeune enfant, tant en ce qui concerne les établissements collectifs que l'accueil individuel et l'école maternelle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Manuel Valls', with a long vertical line extending downwards from the start of the signature.

Manuel VALLS